

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 24812**

Intitulé

Conducteur de travaux, tous corps d'Etat - métreur

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
CLPS l'enjeu compétences	directeur général

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1969)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

230p Coordination de chantiers tous corps d'état

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le conducteur de travaux tous corps d'état - métreur est en mesure de réaliser l'étude et le métré d'une affaire afin de concevoir une offre détaillée. Il prépare et organise les travaux. Il assure la conduite du chantier et le suivi économique des travaux afin d'élaborer des statistiques et ratios.

Les responsabilités d'un métreur-conducteur de travaux sont étendues dans l'entreprise. Il est responsable des coûts, de la qualité et du respect des délais de chantiers. Il est également garant de la conformité de l'ouvrage par rapport au cahier des charges du client, ainsi que du résultat économique du chantier. Il est, par ailleurs, l'interlocuteur incontournable des intervenants (client ou son représentant, c'est-à-dire architectes, ingénieurs, maîtres d'œuvre, constructeurs, ainsi que les techniciens, ouvriers, sous-traitants) sur le projet qu'il suit en général du début à la fin. Il réfère de ses actions auprès de son responsable hiérarchique, généralement le dirigeant.

Les capacités attestées par la certification de conducteur de travaux - métreur intègrent des connaissances techniques et commerciales :

- Réaliser l'étude et le métré d'une affaire : le métreur conducteur de travaux traite les informations, organise et planifie l'étude, prépare le chiffrage, chiffre le métré, rédige et vérifie la proposition, précise les conditions commerciales, négocie et conclue le contrat.
- Préparer les travaux : le métreur conducteur de travaux met au point le projet d'exécution, rédige le mode opératoire, établit le budget de main d'œuvre, matériaux, de matériels et de sous-traitance. Il établit un planning prévisionnel détaillé. Il passe les commandes, prépare le PSPP. Il affine son analyse du chiffrage pour optimiser les coûts.
- Conduire du chantier et assurer le suivi économique du chantier : le métreur conducteur de travaux constitue les équipes, guide le personnel de chantier, suit l'avancement des travaux, effectue le relevé des consommations sur le chantier. Il contrôle la fiabilité des renseignements enregistrés, les compare et analyse les écarts. Il réajuste la bibliothèque des prix. Il livre l'ouvrage pour permettre d'établir la facturation définitive de clôture le chantier. Il établit le dossier d'archivage et gère les sinistres éventuels.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Petites et Moyennes Entreprises (PME) du bâtiment et des Travaux publics (BTP) représentant une très grande diversité de corps d'état : gros œuvre, peinture, menuiserie, plâtrerie, carrelage, métallerie, électricité, charpente, couverture, cloisons et faux plafonds, démolition... Collectivités territoriales; établissements publics.

Métreur-conducteur de travaux BTP, Chargé d'affaires BTP, Conducteur de travaux BTP, chef des travaux, contremaître du bâtiment, coordinateur de la construction.

Codes des fiches ROME les plus proches :

F1108 : Métré de la construction

F1201 : Conduite de travaux du BTP

F1106 : Ingénierie et études du BTP

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification peut être obtenue à la fin d'un parcours de formation continue ou en alternance et d'une expérience professionnelle suffisante, ainsi que par la VAE.

Les modalités de certification reposent sur l'évaluation des compétences des trois activités types (blocs de compétences) :

- AT1 : Réaliser l'étude et le métré d'une affaire afin d'établir une proposition
- AT2 : Assurer la préparation des travaux
- AT3 : Conduire les travaux et assurer le suivi économique du chantier

qui recouvrent le métier de « métreur-conducteur de travaux ».

La certification se compose de :

- Trois épreuves écrites (une pour chaque activité type)
- La rédaction d'un rapport d'activité (décrivant au moins un exemple de mise en œuvre des trois activités types)
- Un entretien devant le jury.

L'obtention de la totalité des blocs (bloc 1, bloc 2 et bloc 3) permet d'obtenir la certification ; aucun de ces blocs n'est optionnel. Pour l'obtention de chaque bloc, un certificat est délivré.

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 24812 - Réaliser l'étude et le métré d'une affaire afin d'établir une proposition</p>	<p>Identifier l'ensemble des informations nécessaires (techniques, administratives), l'ensemble des contraintes (notamment de délais), à analyser dans un appel d'offre. Décrire de façon exhaustive les ouvrages à réaliser pour effectuer des choix et rechercher des solutions. Décider de ce qui est traité en propre. Quantifier les ouvrages et en établir le coût (déboursés secs, frais de chantier et frais généraux). Décider du prix de vente. Constituer et formaliser le dossier de réponse à appel d'offres et réaliser le mémoire technique. Négocier et communiquer sur le projet en créant le contact et en gérant l'interaction.</p>
<p>Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 24812 - Assurer la préparation des travaux</p>	<p>Transférer le dossier marché en synthétisant l'étude afin de transmettre les éléments clefs au service travaux. Effectuer l'ouverture du marché en listant les pièces administratives nécessaires au démarrage dans les délais du chantier pour les obtenir. Reprendre l'ensemble des calculs des coûts du projet afin de les optimiser tout en restant conforme au délai et à la qualité. Mettre au point le projet d'exécution en rédigeant un mode opératoire qui tient compte de l'environnement. Définir l'installation de chantier selon les besoins des différents corps d'état. Etablir un budget de main d'œuvre, de matériels et de matériaux à partir du calcul des sous-détails. Passer les commandes de locations ou d'achats Vérifier les compétences des sous-traitants, renseigner les termes des contrats de sous-traitance et éventuellement les rédiger. Préparer le Plan Particulier de Sécurité et de Protection de la Santé en identifiant les risques du chantier et ceux inhérents, prendre les dispositions nécessaires en privilégiant les moyens de protection collectifs.</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 24812 - Conduire les travaux et assurer le suivi économique	<p>Analyser les tâches à effectuer et en définir les compétences attendues pour constituer les équipes.</p> <p>Organiser le personnel du chantier en faisant respecter la réglementation, contrôler l'organisation des équipes sur le chantier et communiquer sur les objectifs de performance. Manager la sécurité et gérer les absences.</p> <p>Suivre le chantier en actualisant le planning prévisionnel en fonction de l'avancement. Déterminer les actions correctives nécessaires et rédiger des avenants de travaux complémentaires.</p> <p>Suivre la qualité des travaux dans le respect des modes constructifs, avec la réalisation de fiches d'autocontrôle afin d'organiser la pré-réception.</p> <p>Effectuer le relevé des consommations sur chantier en construisant un tableau d'indicateurs pertinents de bord simple, tenant compte des axes d'amélioration prioritaires. Etablir les comptes du chantier et analyser les écarts avec le budget prévisionnel. Elaborer des statistiques et ratios pour exploiter les données pour des futurs chantiers.</p> <p>Livrer l'ouvrage afin d'établir la facturation définitive et clôturer le chantier : finaliser le dossier des ouvrages exécutés (DOE), le dossier d'intervention ultérieure à l'ouvrage (DIUO), établir le décompte général et définitif pour la facturation (DGD).</p> <p>Etablir le dossier d'archivage avec un tri des pièces à conserver dans l'archivage du dossier de chantier et procéder à cet archivage.</p>

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		2 professionnels 1 représentant de branche 1 représentant CLPS
En contrat de professionnalisation	X		2 professionnels 1 représentant de branche 1 représentant CLPS
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2015	X		2 professionnels 1 représentant de branche 1 représentant CLPS

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 26 novembre 2015 publié au Journal Officiel du 3 décembre 2015 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau III, sous l'intitulé "Conducteur de travaux, tous corps d'Etat - métreur " avec effet au 01 avril 2010, jusqu'au 3 décembre 2020.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

12 bénéficiaires par an

Autres sources d'information :

formatt@clps.net

www.clps.net

www.clps.net

Lieu(x) de certification :

CLPS l'enjeu compétences : Bretagne - Ille-et-Vilaine (35) [Le Rheu]

CLPS L'Enjeu Compétences. Siège social : Avenue de la Croix Verte 35651 LE RHEU Cedex

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

CLPS L'Enjeu Compétences. Siège social : Avenue de la Croix Verte 35651 LE RHEU Cedex

Historique de la certification :